

Cher(e)s collègues,

vous trouverez ci-dessous le déroulé du Comité Régional d'Établissement Rhône Alpes, sans les commentaires ni les interprétations des Organisations Syndicales, laissant ainsi uniquement place aux propos et informations de la Direction Régionale. Bonne lecture.

Reprise du CRE du 21 juin suite à la suspension de séance demandée par les élus.

Le Directeur Régional C. Picard : une cartographie a été présentée en janvier 2018 qui n'est plus d'actualité et devait être révisée. Le travail n'est pas abouti à ce jour. Vous souhaitez avoir des informations que nous vous communiquons ce jour. C'est la vision des GRN centre par centre avec le nombre de places offertes, la programmation jusqu'à la fin de l'année. C'est une photo à l'instant T. Nous pourrions échanger sur ce document lors des prochaines instances.

Suspension de séance

Reprise avec la demande des élus d'un CRE extraordinaire le 24 juillet après midi. Demande acceptée par la Direction.

INFORMATIONS DU PRESIDENT C. Picard DR

Nomination de J.N. Foulquier en tant que Directeur Régional Conseil Formation par intérim tout en conservant son poste de Directeur de Montluçon.

Valérie Soulié Gaydamour est Directrice de Drôme Ardèche et Directrice par intérim de Haute Loire.

Les orientations stratégiques sont débattues au niveau national. Il y a eu un recueil d'avis lors du CCE extraordinaire de vendredi dernier. Dès que nous aurons les informations nous vous les communiquerons.

REPONSE AUX QUESTIONS D'ACTUALITE C. Guislin DRH

. Les salariés des filiales qui interviennent sur Prépa Compétences signent un avenant. Sur les salariés de l'Epic, il n'y a pas de lettre de missions pour les formateurs qui interviennent sur cette activité.

. Les subventions pour les CRE seront versées au dernier trimestre 2018.

. Sur Grenoble, la partie Conseil en Formation est assurée par A. Chambaz. Un MF en renfort remplace A. Dumas qui va quitter l'Afpa. Sur Rillieux, on organise le remplacement du MF. A. Curtat remplace le Directeur actuellement.

. La plateforme Conseil en Formation sur le territoire du 69 est à l'étude. Nous n'avons pas encore une idée du dimensionnement.

. La mesure des 2 mois de congés pour un départ à la retraite annoncé avant fin 2018 concerne aussi les CDD : en attente de la réponse de la DRH nationale

BILAN SOCIAL SITUATION COMPAREE FEMME HOMME 2017 C. Guislin

418 CDI inscrits au 31/12 en RA (197F 221H)

Age moyen des F 50,3 ans ; H 52,8 ans

33,3% des salariés embauchés en CDI sont des F (38,4 en 2016)

9 licenciements (6F 3H) 4 en 2016

9 ruptures conventionnelles (6F 3H) 14 en 2016 5 démissions (6 en 2016) 28 départs à la retraite (14 en 2017)

21 promotions (8F 13H) 30 en 2016

Rémunération moyenne 3115€ (2984€ pour les F, 3218€ pour les H)

365 salariés ont bénéficié d'actions de formation (170F, 195H)

4 CIF (3F, 1H) Nous ne faisons pas de blocage et encourageons les salariés à utiliser ce dispositif ; nous les étudierons avec bienveillance.

23 accidents de travail déclarés à la CNAM (39 en 2016) Rendu d'avis sur le Bilan social 2017 (vu en amont) : FO CFDT CGT négatif, CFE-CGC abstention.

SITUATION ECONOMIQUE O. BIOLAC DAF

A fin mai un CA de 13M€ avec des charges de – 17,5M€

Nous sommes dans le budget prévu en RA. Les 3 mois d'été vont être difficiles.

Les missions de l'Etat sont sous évaluées, nous sommes en retard sur les études mais aussi sur les Réfugiés Migrants.

Nous ne réalisons pas nos objectifs (élevés) sur HOPE par exemple.

Nous avançons sur les CARED et le Campus numérique.

Le CR AURA nous versera l'argent sur la restauration Hébergement 2018.

Les CIF sont sur des niveaux record mais le dispositif est en fin de vie. Les POE sont aussi en accroissement.

Le marché privé est aussi dans les objectifs budgétisés, voire en léger dépassement (contrat en alternance).

L'Auvergne représente 30% de l'EBE négatif de la grande région AURA pour un CA de 15%. 2 régions tiennent cependant leurs objectifs, PACA et AURA.

Il faut que la mission Prépa Compétence (P 105) démarre le plus vite possible pour compenser la perte d'activité en été.

C. Picard DR : Tous ces chiffres ne sont pas enthousiasmants. Ce n'est pas nouveau. La baisse de la commande du CR AURA est prégnante. Nous devons relancer la vente. Prépa Compétences n'est pas un obstacle à d'autres formes de formation. Le dispositif se situe en amont de la formation. Le public ciblé a des difficultés d'accès aux formations et avec ce « sas » il sera orienté vers un parcours qualifiant pas obligatoirement à l'Afpa.

2018 sera plus mauvais que 2017 mais nous nous développons sur le marché privé par exemple. Les déficits successifs auront des conséquences difficiles pour les salariés.

SUIVI DES MARCHES I. ROCHE DIFR

On commence la vague 2 du C RA AURA avec l'entraînement pédagogique, l'ADVF....

Le lot 29 (réparation auto) et le lot 5 (remontées mécaniques) ont été abandonnés

Pôle Emploi –compétences premières- Il y a plusieurs « rangs » pour les OF retenues. Si le rang 1 ne peut faire l'action, le rang 2 est consulté et ainsi de suite.

Sur la prestation « image de soi » nous avons eu du mal à trouver des partenaires.

PREPA COMPETENCES C. PICARD DR

Des entrées se sont réalisées en région (73, 74, 38, 42, 26, 69).

Au 16 juillet, on a 60 participants sur 82 prescriptions. La déperdition n'est pas catastrophique et fait suite à une mauvaise information sur le dispositif. C'est un bilan assez satisfaisant et à améliorer. Il faut sécuriser les parcours et les prestations. Nous sommes rémunérés en fonction des ressources mises en face des bénéficiaires.

Un COPI régional a lieu tous les lundis matin.

A ce jour la prestation repas de ce public est à 6€. L'hébergement ne leur est pas accessible.

Nous avons des ateliers qui se passent chez nos partenaires (GRETA, FCMB, IMT....).

Le démarrage en AURA se passe assez bien par rapport à d'autres régions.

L'inscription aux formations internes est ouvertes (classes, virtuelles, 1001 lettres...).

Comité Régional Etablissement du 17 juillet 2018

INFORMATIONS DU PRESIDENT C. PICARD DR

Nous sommes dans l'obligation de fournir de l'activité. La plateforme de mobilité devient la plateforme d'activité.

Il est obligatoire pour les managers d'inscrire sur cette plateforme les salariés sans ou en sous activité après les avoir informés. La sous-activité est définie pour 5 et moins de 5 stagiaires de manière durable. Il y aura un entretien avec la DRH régionale et les formateurs concernés. Un affichage des postes pérennes (durée aux alentours de 3 ans) sera fait sur la bourse des emplois. Il sera fait rappel de l'ensemble des dispositions de mobilité géographique ou professionnelle. Les propositions seront faites en priorité sur le métier en région, puis hors région mais sur le métier, puis en région hors du cœur de métier avec accompagnement si besoin de 8 à 10 mois, puis hors région et hors cœur de métier.

Ces entretiens feront l'objet d'écrits et si refus de ces propositions, on irait sur un licenciement pour motif personnel. Ces règles ne sont pas nouvelles et seront mises en œuvre de la même façon dans toutes les régions.

Le Manager sera cheville ouvrière de la recherche d'activité pour ses formateurs mais il sera lui aussi concerné en cas de baisse du nombre de salariés sous sa responsabilité.

CONDITIONS DE TRAVAIL C. Guislin DRH

Lecture du CR de la Commission Conditions de Travail du CRE

Un CHSCT extraordinaire peut être convoqué en cas de signalisation d'un « danger grave et imminent ».

Il manque des tuteurs DFA sur certains centres suite à des départs non remplacés.

SUIVI DE L'EMPLOI

La Direction du Service Public appartient à la filiale Accès à l'Emploi.

Les plateformes CSP (comptabilité/payé) sont hors effectifs régions.

Nous rappellerons le process DFA aux Managers.

Les contrats précaires sont, en taux, inférieurs à ceux pratiqués dans le secteur d'activité. Nous devons aller vers plus de souplesse pour ne pas nous mettre en situation compliquée vis-à-vis de nos concurrents. Nous ferons le maximum pour pérenniser les emplois.

Election d'un représentant CFDT au CCE en remplacement de M. Broustet. Nadine Pastre est élue

Fin du CRE

La Délégation CFE-CGC

Marina Androuet (Elue)

Alex Souillet (Elu)

Erick Acolatse (Représentant Syndical)

<http://www.cfecgcafpa.org/>

<https://www.facebook.com/snpea>